Municipalité de Rougemont

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 10 novembre 2025 à 20h00 en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
   - 3.1 Procès-verbal du 1er octobre 2025

4. Finances
   - 4.1 Approbation du paiement des comptes

5. Période questions réservée au public

6. Subventions, commandites et demandes
   - 6.1 Demande d'appui financier – Association Garagona
   - 6.2 Demande d'appui financier – La Corne d'Abondance
   - 6.3 Demande de soutien financier – Tourisme Rougemont
   - 6.4 Confirmation de contribution financière – Clinique Santé du Collège
   - 6.5 Demande d'autorisation de passage – Québec Quad Riverain Montérégie
   - 6.6 Demande de location de locaux – Fabrique Saint-Michel de Rougemont
   - 6.7 Demande de soutien financier – Société d'histoire des Quatre Lieux
   - 6.8 Campagne de financement annuelle – Fondation Emergo

7. Avis de motion, dépôt et adoption de règlement
   - 7.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-382 abrogeant le règlement 2022-334 relativement à la rémunération et au traitement des élus
   - 7.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-383 abrogeant et remplaçant le règlement 2022-336 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal
   - 7.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-384 modifiant le règlement d'emprunt 2025-381 décrétant une dépense de 985 000 $ et un emprunt de 635 000 $ pour l'aménagement du puits Vadnais III

8. Administration et greffe
   - 8.1 Équilibration du rôle d'évaluation triennal 2027-2028-2029
   - 8.2 Renouvellement du contrat – Exploitation de l'usine de traitement d'eau potable et des ouvrages d'eaux usées pour les années 2025 à 2029
   - 8.3 Adoption du calendrier des séances du conseil municipal 2026
   - 8.4 Modification des signataires aux comptes municipaux
   - 8.5 Autorisation d'une carte de crédit commerciale pour la municipalité de Rougemont – Service des loisirs
   - 8.6 Décompte progressif no. 1 – Travaux de rénovation – 991, rue Principale
   - 8.7 Octroi de contrat – Achat d'un camion-échelle pour le service de sécurité incendie
   - 8.8 Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière – PRACIM 2025-2028
   - 8.9 Regroupement des comités consultatifs d'urbanisme et d'environnement
   - 8.10 Nomination du Comité Consultatif d'Urbanisme

PROJET

8.11 Nomination des administrateurs de la Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont / Saint-Césaire
8.12 Nomination des comités municipaux

9. Incendie
   9.1 Versement des primes de disponibilités 2025
   9.2 Achat d'immobilisations 2025

10. Eau potable / Eaux usées
   10.1 Acceptation de l'offre de services professionnels - Étude de modernisation et de remplacement de l'automatisation de l'usine d'eau potable
   10.2 Acceptation de soumissions – Modification des systèmes d'alarme de l'usine de filtration, du poste de surpression et du poste de pompage chemin de Marieville

11. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
12. Période de questions réservée au public
13. Levée de la séance

Procès-verbal

Ouverture

Monsieur Guy Adam propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire, M. Benoit Bouthillier, à 20h00.

Sont présents : Monsieur Benoit Bouthillier, maire;
Monsieur Guy Adam, conseiller au district no. 1;
Madame Marielle Farley, conseillère au district no. 2;
Monsieur Éric Fortin, conseiller au district no. 3.
Monsieur Mario Raymond, conseiller au district no. 4;
Monsieur Stéphane Hamelin, conseiller au district no. 5;
Madame Isabelle Robert, conseillère au district no. 6.
formant quorum.
Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Rougemont.

10 personnes assistent à la séance.

25-11-5366 **Adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter l'ordre du jour proposé en l'item « Autres sujets d'intérêts pour la municipalité » ouvert.
Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5367 **Adoption du procès-verbal du 1er octobre 2025**
CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2025, tel que soumis.
Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5368 **Approbation du paiement des comptes**
CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant la date prévue de leur adoption;

PROJET

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pu poser les questions nécessaires afin de procéder aux paiements des comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'approuver :

- La liste des déboursés payés d'avance au 10 novembre 2025 au montant de **95 448.66 $;**
- La liste des comptes du budget des activités financières au 10 novembre 2025 pour un montant total de **359 920.54$** incluant les quotes-parts mensuelles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 21 septembre au 25 octobre 2025 au montant de **83 319.24 $**.
- Que la greffière-trésorière soit autorisée à les payer.

Les déboursés des présentes listes incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement no. 2023-349. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 Code Municipal du Québec.

Vote pour : 6 Vote contre :

Demande d'appui financier – Association Garagona

Le conseil prend acte de la demande, mais ne désire pas y donner suite.

25-11-5369 **Demande d'appui financier – La Corne d'Abondance**

CONSIDÉRANT QUE La Corne d'abondance adresse au conseil une demande de don afin de les soutenir dans leur activité visant à contrer la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE la Corne d'Abondance offre des services de cuisine collective et des ateliers reliés à l'alimentation dans le but d'aider leur clientèle (familles en difficulté, travailleurs à faible revenu, famille monoparentale, ainés ou jeunes adultes) à mieux se nourrir ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère qu'il est important de soutenir les actions de la Corne d'Abondance dans leur mission ;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la municipalité de Rougemont ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu de verser un montant de 100$ à la Corne d'Abondance pour les aider dans leurs activités.

Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5370 **Demande de soutien financier 2026-2027 – Tourisme Rougemont**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Tourisme Rougemont adresse au conseil municipal une demande d'aide financière de 45 000$ pour chacune des deux (2) prochaines années (2026 et 2027);

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a déposé un document explicatif justifiant les raisons d'augmentation de la contribution municipale ainsi qu'une présentation visuelle résumant les principaux axes d'action et l'impact de Tourisme Rougemont sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a pour but de faire rayonner Rougemont et d'en faire une destination authentique, accessible et humaine reconnue pour sa richesse agrotouristique;

PROJET

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la Municipalité de Rougemont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu de confirmer à Tourisme Rougemont une demande d'aide financière de 35 000$pour chacune des deux prochaines années (2026-2027). Il est de plus résolu de demander à l'organisme de déposer ses états financiers à la municipalité lorsque ceux-ci seront déposés.
Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5371 **Confirmation de contribution financière – Clinique Santé du Collège**

CONSIDÉRANT QUE la Clinique médicale du Collège par le biais de la Fondation Collège Santé, adresse au conseil municipal une demande de contribution pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté la résolution 23-07-4806 laquelle confirmait sa participation à la clinique pour les années 2024 à 2029;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu de verser la contribution 2026 à la Clinique, soit un montant de 17 438$ représentant 6.30$ par citoyen.
Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5372 **Demande d'autorisation de passage – Québec Quad Riverain Montérégie**

CONSIDÉRANT QUE le club Riverain VTT adresse au conseil municipal une demande d'autorisation de droit de passage sur des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise un droit de passage sur :

- La piste cyclable (entre la Grande-Caroline et le chemin menant au puits municipaux);
- Le chemin menant aux puits municipaux;
- Une section de la rue Josée (permettant de traverser la route 112 à l'intersection du chemin de Marieville);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'autoriser le droit de passage du Club Riverain VTT sur les chemins cités dans le préambule pour la saison 2025-2026, aux termes de cette saison, le Club devra déposer une nouvelle demande au conseil municipal. Il est de plus résolu de rappeler au Club l'obligation d'obtenir les autorisations des propriétaires privés, s'il y a lieu et d'assurer la quiétude des résidents dans les zones résidentielles.
Vote pour : 6 Vote contre :

Monsieur Mario Raymond déclare ses intérêts dans le point qui va suivre, se retire des discussions et s'abstiendra de voter.

25-11-5373 **Demande de location de locaux – Fabrique Saint-Michel de Rougemont**

CONSIDÉRANT QUE La Fabrique Saint-Michel de Rougemont adresse au conseil municipal une demande de location des locaux situés au sous-sol du 991, rue Principale (ancienne caisse);

CONSIDÉRANT QUE la location vise la mise en place d'une friperie dont les profits serviraient au maintien de l'église;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'une friperie permettrait de faire connaître aux citoyens de Rougemont la Maison communautaire multifonctionnelle qui s'établira dans le bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'entamer des discussions avec la Fabrique Saint-Michel afin d'évaluer une location de locaux et de

PROJET

mandater le comité communautaire pour lesdites discussions et faire une recommandation au conseil municipal par la suite.
Vote pour : 5 *(M. Raymond s'étant abstenu)* Vote contre :

25-11-5374 **Demande de soutien financier – Société d'histoire des Quatre Lieux**

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Histoire des Quatre Lieux adresse au conseil municipal, une demande de 4 500$ pour l'année 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à aider la SHQL à assumer les frais de location de leur local au montant de 18 000$ annuellement et les autres dépenses inhérentes à la gestion d'une société;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont participe au financement de la SHQL en imprimant gratuitement les publications de cette dernière;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la Municipalité de Rougemont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu de verser un montant de 1 000$ à titre de participation financière pour l'année 2026.
Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5375 **Campagne de financement annuelle – Fondation Emergo**

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Emergo adresse au conseil municipal une demande de contribution à leur campagne de financement 2026;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Emergo permet des services de répit à plus de 250 familles qui vivent avec une personne ayant un trouble du spectre de l'autisme;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la Municipalité de Rougemont ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère qu'il est important de soutenir les organismes qui a pour vocation d'aider les plus vulnérables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu de faire un don de 350$ à la Fondation Emergo pour leur campagne de financement 2025.
Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5376 **Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-382 abrogeant le règlement 2022-334 relativement à la rémunération et au traitement des élus**

Monsieur Mario Raymond, conseiller, donne l'avis de motion et dépose le projet de règlement relativement au règlement no.2025-382 abrogeant le règlement 2022-334 relativement à la rémunération et au traitement des élus, lequel sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la municipalité.

25-11-5377 **Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-383 abrogeant et remplaçant le règlement 2022-336 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal**

Madame Isabelle Robert, conseillère, donne l'avis de motion et dépose le projet de règlement relativement au règlement no.2025-383 abrogeant et remplaçant le règlement

PROJET

2022-336 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal, lequel sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la municipalité.

25-11-5378 **Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-384 modifiant le règlement d'emprunt 2025-381 relatif aux travaux d'aménagement du puits Vadnais III**

Monsieur Éric Fortin, conseiller, donne l'avis de motion et dépose le projet de règlement relativement au règlement 2025-384 modifiant le règlement d'emprunt 2025-381 relatif aux travaux d'aménagement du puits Vadnais III, lequel sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la municipalité.

25-11-5379 **Équilibration du rôle d'évaluation triennal 2027-2028-2029**

CONSIDÉRANT QUE 2026 marque la troisième et dernière année du rôle triennal d'évaluation foncière;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la fiscalité municipale* permet aux municipalités de moins de 5000 habitants de reconduire intégralement un rôle d'évaluation pour un deuxième cycle triennal;

CONSIDÉRANT QUE la firme JP Cadrin & Associés, mandataire des évaluations municipales a présenté à la municipalité une lettre explicative concernant les possibilités afin de prendre une décision éclairée, notamment la notion du respect de l'équité pour la reconduction du rôle;

CONSIDÉRANT QUE tel que mentionné dans la lettre de JP Cadrin & Associés, il y a des avantages à avoir un rôle équilibré tous les trois ans, surtout en période inflationniste;

CONSIDÉRANT QU' un rôle équilibré permet aux contribuables de voir régulièrement les variations sur la valeur de sa propriété et cela permet des ajustements de taxation plus linéaires;

CONSIDÉRANT QUE les observations du JP Cadrin & Associés amènent à conclure que le niveau global du rôle prévisible est loin en deçà des normes recommandables pour reconduire celui-ci sur une autre période de trois ans et que ces derniers recommandent de procéder à l'équilibration de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation municipale est mandatée par la MRC de Rouville et que le mandat de JP Cadrin & Associés (2023-2028) inclut un rôle équilibré sur l'ensemble des six (6) années de mandat;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont s'est prévalue de l'équilibration du rôle triennal lors du dernier rôle (2024-2025-2026) et que par conséquent, si elle désire équilibrée à nouveau le rôle triennal, des frais estimés à 38 000$ seront applicables;

CONSIDÉRANT QUE JP Cadrin & Associés propose à la Municipalité d'échelonner les couts d'équilibration du rôle sur deux (2) années financières, soit 2026 et 2027;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu de suivre les recommandations de JP Cadrin & Associés et de les mandater afin de procéder à l'équilibration du rôle triennal d'évaluation foncière 2027-2028-2029. Il est de plus résolu

PROJET

de prévoir une somme de 26 000$ au budget 2026 pour les travaux d'équilibration, le paiement du solde réel sera quant à lui budgété à l'année 2027 en considération du nombre réel de dossiers déposés.
Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5380 **Renouvellement du contrat – Exploitation de l'usine de traitement d'eau potable et des ouvrages d'eaux usées pour les années 2025 à 2029**

CONSIDÉRANT QU' en octobre 2024, le conseil a octroyé à Aquatech le contrat d'Exploitation de l'usine de traitement d'eau potable et des ouvrages d'eaux usées suite à un appel d'offres public (résolution 24-10-5115);

CONSIDÉRANT QUE la résolution 24-10-5115 prévoyait que, si la municipalité était satisfaite des services rendus par Aquatech durant la première année du contrat, elle confirmerait, par résolution, l'adjudication du contrat pour les quatre (4) années subséquentes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se déclare satisfaite des services rendus par Aquatech;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de confirmer à Aquatech le contrat pour les années 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029, et ce, aux termes établis dans l'appel d'offres 20014897. La Municipalité se réserve le droit de se prévaloir ou non des tâches annuelles établies à l'offre de service et s'engage à aviser Aquatech de celles qu'elle souhaite réaliser conjointement.
Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5381 **Adoption du calendrier des séances du conseil municipal 2026**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code Municipal du Québec* oblige les conseils municipaux à adopter le calendrier des séances ordinaires pour l'année à venir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu d'adopter le calendrier suivant en spécifiant que les séances se tiennent à 20h à la salle de délibérations du conseil municipal au 61, chemin de Marieville (Hôtel de ville);

5 janvier 2026	2 février 2026
2 mars 2026	13 avril 2026
4 mai 2026	1er juin 2026
6 juillet 2026	10 août 2026
14 septembre 2026	5 octobre 2026
2 novembre 2026	7 décembre 2026

Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5382 **Modification des signataires aux comptes municipaux**

CONSIDÉRANT QUE des élections ont eu lieu le 2 novembre dernier et qu'il y a lieu de modifier le nom des signataires aux comptes municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu que les signataires des comptes municipaux sont :

- **SIGNATAIRES ÉLUS :**
  Monsieur Benoit Bouthillier, maire
  Madame Marielle Farley, maire suppléante
- **SIGNATAIRES FONCTIONNAIRES**
  Madame Kathia Joseph, directrice générale
  Madame Julie Robitaille, adjointe de direction

Il est de plus résolu de retirer tout autre nom n'étant pas expressément nommé dans la présente résolution.
Vote pour : 6 Vote contre :

PROJET

25-11-5383 **Autorisation d'une carte de crédit commerciale pour la municipalité de Rougemont – Service des loisirs**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont fait affaire avec les caisses populaires Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont désire obtenir une carte de crédit commerciale afin d'effectuer des achats liés au service des loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu qu'une demande soit faite auprès du Centre Financier aux Entreprises de Desjardins pour l'émission d'une carte de crédit Visa ayant une limite de crédit de 2 000$ pour l'usage du service des loisirs. Il est de plus résolu que le coordonnateur des loisirs, Monsieur Bruno Larose, soit le responsable de ladite carte de crédit.

Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5384 **Décompte progressif no. 1 – Travaux de rénovation – 991, rue Principale**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont a octroyé à Rénovation Alexandre Léveillée inc. le contrat de rénovation du bâtiment situé au 991, rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a soumis à la municipalité son premier décompte progressif;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés sont représentatifs du décompte progressif soumis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'autoriser le paiement à Rénovation Alexandre Léveillée inc. du décompte progressif no. 1 au montant de 58 453.86$ incluant les taxes.

Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5385 **Octroi de contrat – Achat d'un camion-échelle pour le service de sécurité incendie**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont a signé une entente de partenariat avec la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste pour l'achat d'un camion-échelle pour leurs services de sécurité incendie respectif;

CONSIDÉRANT QUE suite à des recherches auprès de fournisseurs, la compagnie Aréo-Feu a proposé aux Municipalités un camion *Spartan Gladiator Smeal 2008*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont a procédé à la publication d'un avis d'intention sur le site du SEAO afin de permettre à d'autres fournisseurs de proposer un camion;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a reçu aucune offre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Stéphane Hamelin et résolu de :

- Confirmer l'achat du camion-échelle *Spartan Gladiator Smeal 2008* auprès de la compagnie Aréo-Feu Ltée au montant de 569 758.00$ avant taxes;
- Autoriser le directeur du service de sécurité incendie de Rougemont à procéder à la signature des documents relatifs à l'achat dudit camion;
- Facturer à la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste 50% du montant net relatif à l'achat du camion et aux dépenses connexes.

Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5386 **Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière – PRACIM 2025-2028**

PROJET

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont souhaite déposer une demande d'aide financière au volet 1 du PRACIM 2025-2028 pour son projet de « projet communautaire de Rougemont »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu QUE :

- Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- La Municipalité a pris connaissance du Guide du PRACIM 2025-2028 et s'engage à respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour le projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'entretien régulier, de maintien et de fonctionnement du bâtiment subventionné pour atteindre ou même prolonger sa durée de vie;
- La Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour le projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM 2025-2028 associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5387 **Regroupement des comités consultatifs d'urbanisme et d'environnement**

CONSIDÉRANT QUE les comités consultatifs d'urbanisme (CCU) et d'environnement (CCE) sont constitués d'élus et de membres citoyens;

CONSIDÉRANT QUE depuis l'adoption de la Politique environnementale et de son plan d'action, le mandat du CCE nécessite moins de rencontres;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation et le suivi du plan d'action de la Politique environnementale peut passer par le CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu de :

- Regrouper les comités consultatifs d'urbanisme et d'environnement en un seul comité sur lequel siègera deux élus et quatre membres citoyens;
- Entamer les modifications aux règlements des comités respectifs afin de procéder à l'adoption d'un seul règlement pour les deux entités;
- Remercier les membres du CCE pour leur implication.

Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5388 **Nomination du Comité Consultatif d'Urbanisme et Environnement**

CONSIDÉRANT QUE les élections générales ont eu lieu et qu'il est nécessaire de faire des modifications au sein des comités;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 25-11-5388 laquelle regroupe les comités du CCU et du CCE;

CONSIDÉRANT QU' une place à titre de « Membre-citoyens » est vacante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'accepter la proposition du maire, Benoit Bouthillier pour la formation du Comité Consultatif d'Urbanisme et d'environnement et de nommer les personnes suivantes :

- MEMBRES CITOYENS
  Mme Virginie Fournier
  MM. Wayne Doucet et Robert Gervais.

- MEMBRES ÉLUS
  MM. Guy Adam et Éric Fortin.

Il est de plus résolu de :

- Nommer M. Éric Fortin à titre de président par intérim pour la première rencontre du CCUE et de demande aux membres de proposer la nomination du président du comité au conseil municipal;

PROJET

- Procéder à un appel de candidatures pour combler le poste vacant de membre citoyen.

Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5389 **Nomination des administrateurs de la Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont / Saint-Césaire**

CONSIDÉRANT QUE les élections générales ont eu lieu et qu'il est nécessaire de faire des modifications au sein des administrateurs de la Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont/Saint-Césaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'accepter la proposition du maire, Benoit Bouthillier pour la nomination des administrateurs de la Régie d'Assainissement des Eaux Usées Rougemont / St-Césaire et de nommer les personnes suivantes :

- M. Benoit Bouthillier
- M. Éric Fortin
- Mme Marielle Farley
- Mme Isabelle Robert (à titre de membre substitut)

Vote pour : Vote contre :

Nomination des comités municipaux

M. le maire, Benoit Bouthillier, annonce la nomination des comités municipaux pour 2026;

FINANCES	Guy Adam	Isabelle Robert	
EAU POTABLE / TP	Mario Raymond	Stéphane Hamelin	Isabelle Robert
SÉCURITÉ PUBLIQUE/ INCENDIE	Benoit Bouthillier	Stéphane Hamelin	
RESSOURCES HUMAINES	Benoit Bouthillier	Marielle Farley	Mario Raymond
LOISIRS/TOURISME / BIBLIO	Mario Raymond	Stéphane Hamelin	
COMMUNAUTAIRE	Guy Adam	Isabelle Robert	

Les élus acceptent les comités sur lesquels ils sont nommés.

25-11-5390 **Versement des primes de disponibilités 2025**

CONSIDÉRANT QUE l'Entente collective du service de sécurité incendie de la municipalité de Rougemont prévoit le versement de primes de disponibilités versées annuellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Stéphane Hamelin et résolu de verser les primes de disponibilités au Service de Sécurité Incendie et ce, selon le tableau fourni par le directeur du service, pour un montant total de 8 400$.

Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5391 **Achat d'immobilisations 2025**

CONSIDÉRANT QUE le budget 2025 prévoit un montant de 15 000$ d'immobilisations au service incendie et que des sommes sont encore disponibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'autoriser l'achat de cinq (5) habits de combat (bunkers) au montant total de 15 000 $.

Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5392 **Acceptation de l'offre de services professionnels - Étude de modernisation et de remplacement de l'automatisation de l'usine d'eau potable**

CONSIDÉRANT QUE le système d'automatisation de l'usine de filtration est désuet et doit être mis à jour;

PROJET

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait prévu des réaliser des appels d'offres sur invitation mais que les coûts estimés des travaux de modernisation sont au-delà du seuil d'appel d'offres publics;

CONSIDÉRANT QU' afin d'assurer un appel d'offres conforme et juste, il prévaut d'évaluer les besoins de la municipalité et établir une étude sur le meilleur choix;

CONSIDÉRANT QUE la firme BPA a soumis à la municipalité une offre de service afin de réaliser une étude de modernisation et de remplacement de l'automate de l'usine de filtration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Adam et résolu d'accepter l'offre de service de BPA au montant de 18 500$ avant taxes.
Vote pour : 6 Vote contre :

25-11-5393 **Acceptation de soumissions – Modification des systèmes d'alarme de l'usine de filtration, du poste de surpression et du poste de pompage chemin de Marieville**

CONSIDÉRANT QUE les systèmes d'alarme de l'usine de filtration, du poste de surpression et du poste de pompage chemin de Marieville sont analogiques et fonctionnent avec le réseau téléphonique et que celui-ci ne sera plus supporté à partir du 1er janvier 2026;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de migrer vers une technologie plus récente, soit une technologie cellulaire;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Electro inc. a soumis à la municipalité une soumission afin de procéder au remplacement des systèmes actuels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Raymond et résolu d'accepter les soumissions d'Electro inc. suivantes :

- Usine de filtration : 5 298.85$
- Surpresseur Petite-Caroline : 8 967.81$
- Poste de pompage chemin de Marieville : 9 436.36$

Vote pour : 6 Vote contre :

PÉRIODE DE QUESTIONS & COMMENTAIRES

25-11-5394 **Levée de la séance**

Il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.
Vote pour : 6 Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée certifie qu'au meilleur de ma connaissance, des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 11e jour de novembre 2025.

_____
Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

PROJET

Municipalité de Rougemont

Benoit Bouthillier Maire	Kathia Joseph Directrice générale & greffière-trésorière

PROJET